Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/11/2025

N/Réf.: SGL20516_751_PU

Gest.: AH

V/Réf.: PU2025-233

Corr: Montenegro Burbano Joan

NOVA: 13/PU/2004320

SAINT-GILLES. Avenue Jef Lambeaux, 7 (arch. J. MAELSCHALCK –

1907)

(= partie avant en zone de protection de la maison personnelle de l'architecte Paul Hamesse et de la maison Peereboom situées

respectivement aux no^S 25 et 12 / Inventaire)

<u>PERMIS D'URBANISME</u>: Modifier la façade, les aménagements intérieurs de la maison unifamiliale avec travaux structurels, le volume, et aménager des terrasses (mise en conformité)

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 20/11/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/11/2025, concernant la demande sous rubrique. Les actes et travaux visés par la demande sont sans impact négatif sur les perspectives vers et depuis les biens situés à proximité. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.







État de fait de la façade sur rue © Google Street View

De manière générale, au regard de l'intérêt patrimonial de l'œuvre de l'architecte Maeschalck — réputé pour le haut degré de finition de ses réalisations, en particulier des menuiseries intérieures — la CRMS demande de veiller à la préservation maximale des éléments de décor intérieur présentant une valeur patrimoniale.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

S. VAN ACKER Président

 $\begin{array}{l} \textbf{c.c.:} \ \underline{cdegreef@urban.brussels} \ ; \ \underline{hlelievre@urban.brussels} \ ; \ \underline{mkreutz@urban.brussels} \ ; \ \underline{crms@urban.brussels} \ ; \ \underline{grotection@urban.brussels} \ ; \ \underline{grotect$

